

# Regards des étudiantes ivoiriennes sur la faible représentativité des femmes aux postes politiques électifs

**Franck-Eric AFIAN**

*Département d'Anthropologie et de Sociologie,  
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire  
afianeric@gmail.com*

**Elisée Atta Kobenan KOUMAN**

*Département d'Anthropologie et de Sociologie,  
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire*

## Résumé

*Ce travail traite des postures justificatives et des attitudes des étudiantes ivoiriennes face à la faible représentativité des femmes aux fonctions politiques électives. En effet, malgré l'évolution de la législation en faveur de la participation politique des femmes, celles-ci restent très minoritaires dans les instances politiques. Avec des étudiantes pour populations cibles, l'étude se propose de comprendre comment les femmes diplômées de l'enseignement supérieur se positionnent face à cette situation délétère des femmes en politique. L'étude s'appuie sur une démarche qualitative avec un échantillon de 21 étudiantes interrogées sur les espaces universitaires à Abidjan et à Bouaké. La collecte des données a été réalisée à partir de la technique de recherche documentaire et de l'entretien individuel. Du traitement des données, il ressort que les étudiantes ont des regards contrastés qui révèlent des facteurs exogènes et endogènes dans la justification de la faible représentativité des femmes aux fonctions politiques électives. Les attitudes face à cette situation sont multiples. Elles vont des réactions électorales tranchées à l'affichage d'un leadership féminin dans l'espace universitaire démonstratif d'une capacité des femmes à gouverner.*

*Mots clés : étudiante, représentativité, femme, politique, électif*

---

## Abstract

*This work deals with the justificatory postures and attitudes of Ivorian female students face to the low representativity of women in elective political positions. Indeed, despite the evolution of the legislation in favor of women's political participation, they remain a minority in political bodies. With female students as the target population, the study aims to understand how women with higher education degrees see themselves face to this deleterious situation of women in politics. The study is based on a qualitative approach with a sample of 21 female students interviewed in universities located in*

*Abidjan and Bouaké. Data collection was based on documentary research and individual interviews. From the data processing, it appears that female students have contrasting views that raise out exogenous and endogenous factors that explain the low representativity of women in elective political positions. There are many attitudes regarding this situation. They range from strong electoral reactions to a kind of raise of female leadership in the university space demonstrating a capacity of women to govern.*

*Key words: student, representation, woman, politics, elective*

---

## **Introduction**

De 1960 à 2023, la vie politique ivoirienne a été marquée par l’accession au pouvoir de cinq chefs d’Etat. Il s’agit de 1960 à 1993 de Félix Houphouët Boigny, de 1993 à 1999 d’Henri Konan Bédié, de 1999 à 2000 de Robert Guéi, de 2000 à 2011 de Laurent Gbagbo, et depuis 2011 d’Alassane Ouattara. En 63 ans d’indépendance et de vie politique nationale, le pouvoir exécutif en Côte d’Ivoire a donc été détenu que par des hommes. Certes, des femmes ont déjà postulé en tant que candidates aux élections présidentielles dans le pays, mais ces candidatures n’ont pas abouti aux résultats escomptés. En 2010, Lohoues Jacqueline Oble figurait parmi les 14 candidats en lice pour le premier tour de la présidentielle. 5 ans plus tard, ce sont 2 candidates, à savoir Henriette Lagou et Jacqueline-Claire Kouangoua qui ont vu leurs candidatures validées par la Commission Electorale Indépendante (CEI) pour la présidentielle de 2015. Pour chacune de ces élections, aucune des candidates en lice n’a pu accéder à la magistrature suprême.

Le constat faisant état de la prédominance des hommes dans le champ politique ivoirien ne se limite pas qu’au pouvoir exécutif (Zawadi, 2022). Les autres sphères de pouvoir à l’instar du parlement sont aussi concernées. De 2016 à 2021, l’on comptait 30 femmes sur un total de 255 députés, soit un pourcentage de 12% de femmes au parlement. En 2019, pour tenter de remédier à la sous-représentativité des femmes dans les assemblées d’élus, un projet de loi instaurant un quota minimum de 30% de candidatures féminines aux scrutins uninominaux ou de listes, a été adopté par le parlement. Suite à l’adoption de ce projet de loi, un décret instituant le quota minimum

de 30% de femmes dans le choix des candidats des partis politiques a été pris par l'exécutif. Malgré ces efforts, les élections législatives organisées dans la foulée le 6 mars 2021, n'ont connu qu'un total de 15% de candidatures féminines. Par ailleurs, les résultats du scrutin ont fait état de 33 femmes élues sur un total de 255 sièges, soit une représentativité de 13%. Avec ces statistiques électorales, il est clair que le projet d'égalité homme-femme dans l'espace politique, encouragée par la loi instaurant des quotas de candidatures féminines, a du mal à s'établir en Côte d'Ivoire.

L'accès aux postes politiques électifs dans le pays reste majoritairement l'apanage des hommes, et ce même à l'échelle de la politique locale. La politique de décentralisation amorcée par le pays depuis les années 1980 avec son lot de compétitions électorales locales visait à stimuler la participation de tous les citoyens à la gouvernance de leur environnement social (Traoré, 2010). Mais, même à ce niveau, les femmes sont très peu visibles à la tête des assemblées d'élus. En 2018, au sortir des élections municipales, les 13 communes du grand Abidjan avaient toutes été remportées par des listes dirigées par des hommes (CEI, 2018). Même son de cloche dans les principales communes du pays à l'instar de Bouaké, Daloa, San-Pedro et Korhogo qui, en 2018, ont été remportées par des listes à prédominance masculine (idem).

La faible représentativité des femmes aux postes politiques électifs s'explique par divers facteurs d'ordre budgétaire, institutionnel et culturel (Zawadi, Op.cit.). Constituantes de la couche sociale longtemps marginalisées par le système éducatif et le secteur des emplois formels, les femmes se sont activement investies dans les secteurs d'activités informelles, faisant la part belle aux hommes en ce qui concerne les postes à responsabilité (Ouattara, 2020). Quand à de rares occasions elles sont candidates à des élections, le manque de soutien populaire lié aux préjugés sociaux les reléguant au second plan, occasionne très souvent des échecs électoraux (Aritua, 2021). Pourtant, pour des pays en développement comme la Côte d'Ivoire, tournés de plus en plus vers de nouveaux paradigmes de développement dit inclusif, les femmes ont pleinement leurs rôles à jouer tant au niveau économique que politique (Fofana, 2022). La

ratification de plusieurs conventions internationales impliquant la mise en œuvre de programmes concernant le genre, a constitué une lueur d'espoir pour un repositionnement des femmes sur l'échiquier politique ivoirien. La politique de scolarisation obligatoire pour tous les enfants sans distinction de sexe, l'initiation des femmes à la politique orchestrée par certaines organisations féministes, sont autant d'initiatives qui visent à stimuler l'implication des femmes dans les sphères de gouvernance (Dougan et *al.*, 2018). Malgré tout, dans la configuration politique qui prévaut encore en 2023, les hommes restent largement majoritaires aux postes clés, notamment aux postes politiques électifs. Comment cet état de fait est-il perçu par les femmes elles-mêmes ? Comment justifient-elles cette situation ? Quelles attitudes adoptent-elles face à la prédominance masculine aux postes électifs.

La présente étude réalisée en milieu universitaire, se propose de voir comment des jeunes femmes diplômées se positionnent face à la prédominance des hommes aux postes politiques électifs en Côte d'Ivoire. En effet, au regard de l'importance accordée à l'éducation des jeunes filles dans la gouvernance, l'atteinte de l'objectif de parité homme-femme dans la société en général et dans le champ politique en particulier semble être corrélative au niveau d'instruction de la gent féminine. C'est à ce titre que la présente étude s'intéresse à des jeunes femmes diplômées et poursuivant leurs études dans l'enseignement supérieur, en l'occurrence à l'Université Félix Houphouët-Boigny et à l'Université Alassane Ouattara. L'enjeu de la présente réflexion est de nourrir le débat sur la place des femmes en politique et sur leur motivation à se repositionner dans un paysage politique où elles sont peu visibles.

## **Méthodologie**

L'étude a fait recours à une démarche de recherche qualitative. Elle a de ce fait convoqué les techniques de la recherche documentaire et de l'entretien. La recherche documentaire a eu pour points de mire les aspects théoriques et méthodologiques, les archives électorales, la presse écrite politique, le site web du gouvernement de Côte d'Ivoire. Les entretiens ont, quant à eux, permis de collecter des données de

façon empirique. À ce niveau, les étudiantes des deux principales universités du pays, à savoir l'Université Félix Houphouët-Boigny d'Abidjan et l'Université Alassane Ouattara de Bouaké, ont constitué notre population cible. Nous nous sommes particulièrement intéressés aux étudiantes membres des mouvements associatifs sur les campus dans la mesure où celles-ci ont une plus grande expérience des « confrontations » hommes-femmes en termes de leadership. L'accès aux enquêtées a été conditionné par la technique d'échantillonnage dite de boule de neige. Cette technique a consisté à interroger une étudiante répondant aux critères de sélection et à lui demander d'indiquer une autre étudiante, de la même affiliation ou non, susceptible de répondre à nos questions. Sur cette base, nous avons interrogé 21 personnes durant la phase d'enquête de terrain. Les données collectées ont fait l'objet d'une analyse de contenu. Il a été question dans un premier temps de retranscrire de façon exhaustive les discours enregistrés, puis de procéder à des classifications à partir d'une analyse thématique.

Le support théorique ayant servi de moyen d'analyse est la théorie de la justification. Dans la démarche des sciences sociales, la justification désigne une forme d'argumentation utilisée pour étayer un point de vue, ou pour défendre une action afin d'en monter le bien-fondé Nachi (2013). Il s'agit donc d'un procédé reposant principalement sur le discours, lequel permet aux individus de donner des explications sur des décisions, des jugements, des attitudes ou des actions. Ce support théorique nous a permis primo, d'analyser l'argumentaire utilisé par les enquêtées pour étayer les éléments qu'elles convoquent comme facteurs de construction d'une sous-représentativité des femmes aux postes politiques électifs, et secundo, de comprendre la légitimation des attitudes qu'elles adoptent face à ce rapport de force politique en faveur des hommes.

## Résultats

### 1. Les motifs explicatifs de la faible représentativité des femmes aux postes politiques électifs

À la question : « qu'est-ce qui explique, selon-vous, la faible représentativité des femmes aux postes politiques électifs en Côte d'Ivoire ? », les étudiantes interrogées ont donné plusieurs éléments de réponses quelques fois contrastés. Les motifs explicatifs qui ressortent dans leurs prises de position sont analysées dans cette section.

#### *1.1. Des regains de violences transformant les élections en « une affaire d'hommes »*

Dans leur appréhension de ce qu'est la politique, certaines étudiantes dissocient la gouvernance de la conquête électorale. Elles considèrent que le concept de politique dans sa dimension conquête électorale rime avec violence. « Quand ils font les élections il y a des blessés, il y a des morts, il y a toute sorte de choses » affirmait une étudiante. Le fait pour les individus d'assister eux-mêmes à ces violences ou d'en avoir eu écho contribue à la construction d'une image peu reluisante de la politique. Nos enquêtées relativement jeunes s'appuient sur leur expérience de la politique ivoirienne pour corroborer cette conception de politique rimant avec violence. Il est vrai que les processus électoraux dans le paysage politique ivoirien, depuis les années 2000, se sont transformés en théâtres de violences. La crise post-électorale de 2010 avec son corollaire de 3000 morts, les violences recensés lors des élections locales de 2018 et de la présidentielle de 2020 sont autant d'éléments qui consolident la violence perçue. Partant, même si les enquêtées considèrent que les femmes ont leurs places dans la gouvernance, elles associent plus une image masculine aux conquêtes électorales, et ce dans la mesure où pour elles, ce sont les hommes les principaux acteurs des violences électorales. Les femmes, selon ce point de vue, auraient donc une plus grande propension à rester en retrait lors des processus électoraux, d'où leur faible représentativité au niveau des candidatures et par ricochet au niveau des postes électifs. Chez les étudiantes émettant

cette opinion, l'on relève une tendance à dissocier la femme de ce qui est acte de violence et à positionner l'homme comme acteur essentiel, voire exclusif des théâtres de violences. Ainsi, en associant la perception « d'élections facteurs de violences » et la tendance à considérer que la violence est l'apanage des hommes, les étudiantes interrogées arrivent à la conclusion selon laquelle la conquête des postes politiques électifs est plus une affaire d'hommes que de femmes. En d'autres termes, le contexte de violence qui accompagne les élections serait favorable aux candidatures masculines et à l'accession de ce type de candidatures au pouvoir. À voir de près, cette posture justificative établit une relation de cause à effet en positionnant la violence électorale comme la principale variable explicative de la faible représentativité des femmes aux postes électifs.

### *1.2. Une société à forte connotation patriarcale qui pousse la femme à rester hors de la sphère politique*

Les poids des traditions et plus précisément l'organisation patriarcale conférant l'autorité aux hommes au détriment des femmes, a été mise en avant par plusieurs étudiantes pour expliquer la faible visibilité des femmes dans le milieu à pouvoir que constitue le milieu politique. Dans cette posture justificative, les enquêtées positionnent les femmes comme « les victimes » d'un système socioculturel attribuant les premiers rôles aux hommes. Même si la société ivoirienne est assez cosmopolite sur le plan culturel et qu'elle affiche des communautés pratiquant le patriarcat pour certaines et le matriarcat pour d'autres, le sentiment des étudiantes c'est que le climat social national penche plus du côté du patriarcat. C'est ce que laisse entendre cette enquêtée à travers ces propos :

On voit beaucoup les hommes diriger donc eux se disent que la femme ne peut pas prendre le pouvoir, elle ne peut pas diriger comme eux. Pour eux la femme n'est pas compétente pour faire ce qu'ils font. (...) Comme on le dit souvent c'est l'homme qui est le chef de la famille donc pour eux, c'est l'homme d'abord avant la femme. Cela fait qu'on voit que la femme est généralement méprisée dans certains cadres. Même il y a des familles qui accordent plus d'importance à l'homme qu'à la femme par ce qu'ils se disent que c'est l'homme

d'abord qui doit travailler et que la femme est mieux placée pour être dans le foyer, donc ça fait qu'on n'accorde pas trop d'importance à la femme. Quand c'est comme ça, la femme ne peut pas évoluer si elle ne fait pas violence sur elle-même.

Selon le point de vue exprimé, les femmes seraient poussées vers des centres d'intérêt conférant moins de pouvoir. Le conditionnement culturel contribuerait à l'essor des discriminations à l'égard des femmes et amènerait celles-ci à moins s'investir dans les activités à forte responsabilité, notamment en politique, qui dans l'imaginaire collectif prédominant, est plus une affaire d'homme. La longue tradition de discrimination à l'égard des jeunes filles qui autrefois étaient peu représentées dans le système éducatif du fait des mariages et grossesses précoces a encore des résonances dans la société ivoirienne. Loin des canaux d'éducation conventionnel, ces filles d'autrement qui sont les femmes d'aujourd'hui ont été conditionnées dans les mœurs et coutumes pour des responsabilités ménagères. Ce conditionnement, estiment les enquêtées, constitue un véritable handicap pour de nombreuses femmes qui manifestent une inculture politique et un manque de motivation à s'impliquer davantage dans les instances décisionnaires. Pour celles qui s'y investissent, l'on relève un parcours parsemé d'obstacles lié au fait que la société n'est pas totalement prête à concéder une égalité homme-femme.

### *1.3. Un manque de solidarité entre les femmes en contexte électoral*

Une autre posture justificative de la faible représentativité des femmes aux postes politiques électifs est celle de l'indexation des femmes elles-mêmes comme les principales artisanes de cette situation. Il y a là une rupture avec les précédents points de vue qui positionnaient les femmes comme « *des victimes* » de facteurs exogènes. Les enquêtées inscrivant dans cette perspective vont du constat selon lequel pendant les élections d'envergures comme les présidentielles, les rares femmes qui sont investies candidates sont coutumières de scores électoraux assez marginaux. Ce constat est conforté par les scores réalisés par les deux femmes candidates à la présidentielle de 2015, à savoir 0,89% pour Henriette Lagou et 0,40% pour Jacqueline Kouangoua. Pourtant, martèlent les enquêtées,



l'effectif des femmes dans la population ivoirienne est quasiment similaire à celui des hommes. La conclusion qu'elles en tirent c'est que les femmes se mobilisent peu pour soutenir les candidatures féminines lors des échéances électorales où elles sont impliquées.

Il y a une forme de manque de solidarité entre nous femmes. Entre nous femmes, c'est difficile de voir que ma camarade va venir me commander. Je préfère qu'un homme me commande, contrairement à ma camarade femme avec qui j'ai le même niveau d'égalité et qui viendra me commander. Je pense que c'est ce qui fait qu'on ne soutient pas nos femmes qui se présentent

Ainsi, l'existence de certains stéréotypes entre les femmes elles-mêmes fait qu'elles seraient moins enthousiastes à soutenir les femmes en contexte électorale. Les étudiantes dénoncent cet état de fait car pour elles, la gent féminine devrait s'apparenter à un groupement d'intérêt dont les membres, c'est dire les femmes, doivent faire preuve de solidarité en contexte électoral. L'objectif de représentativité des femmes en politique est érigé en projet de société à part entière dont les femmes elles-mêmes doivent être les premiers soutiens. Partant, la faible représentativité des femmes aux postes politiques électifs, accentuée par les faibles scores électoraux qu'elles affichent très souvent lors des grandes échéances, est perçue comme la conséquence d'un déficit de sursaut d'orgueil des femmes en faveur de la cause féminine.

## **2. Attitudes des étudiantes face à la faible représentativité des femmes aux postes politiques électifs**

La situation de sous-représentativité des femmes aux postes

politiques électifs n'est pas sans conséquences chez les étudiantes interrogées. Face à cette situation, elles développent un certain nombre d'attitudes que cette section permet d'expliquer.

### ***2.1. Un désintérêt pour les processus électoraux dépourvus de candidatures féminines***

Les élections constituent des périodes importantes dans tout système politique démocratique. C'est à travers les élections que les populations sont appelées à exercer leur choix libres et éclairés de l'offre politique. Cependant, dans bien de cas, lorsque l'offre politique ou les acteurs qui l'incarnent ne sont pas du goût des populations, celles-ci manifestent un désintérêt pour les processus électoraux. C'est cette attitude de retrait des processus électoraux qui a été mise en avant par certaines étudiantes interrogées, en guise de réaction à la non-représentativité des femmes en contexte de compétition électorale. De fait, en dépit de l'instauration du quota de 30% de candidatures féminines imposé par la loi, l'absence de mesures formelles de réprimandes amène les partis à ne pas toujours tenir compte de cette législation. En outre, pour les scrutins mettant en compétition des listes, il n'est pas rare de voir les femmes incluses figurer aux bas des listes au profit des hommes très souvent têtes de listes. Dès lors, chez de nombreuses femmes, il est susceptible de se développer le sentiment de ne pas être représenté du fait de l'absence de candidatures féminines ou du fait de la présence figurative de femmes sur des listes à prédominance masculine. C'est ce que confirme cette étudiante lorsqu'elle affirme que « les femmes on ne les voit pas. Souvent dans les campagnes on les met juste à côté des hommes pour qu'elles appellent les autres femmes à voter pour l'homme ». Peu nombreuse à briguer des postes lors des processus électoraux, les femmes sont en conséquence minoritaires aux postes politiques électifs. La communauté féminine a donc du mal à s'identifier aux élus politiques. Cela est vecteur, pour de nombreuses femmes, de désintéressement à la politique en général et aux processus électoraux en particulier. Cette attitude d'indifférence vis-à-vis des processus électoraux contribue à l'exacerbation de phénomènes comme l'abstention électorale.

## ***2.2. Une propension à soutenir systématiquement les candidatures féminines***

Certaines étudiantes ont fait cas d'attitudes réactionnaires face à la faible représentativité des femmes aux postes électifs qu'elles jugent symptomatique d'une société encore influencée par les valeurs patriarcales. L'une des réponses les plus saillantes à la prédominance

des hommes est le soutien systématique aux candidatures féminines. A ce sujet, une étudiante interrogée affirmait ceci : « Ils ont fait croire aux femmes qu'elles ne doivent pas commander des hommes, mais tout ça c'est dépassé. Moi quand dois voter, je regarde s'il y a des femmes sur la liste et je vote pour l'une d'entre elles ». A travers ce segment de propos on comprend que la situation des femmes dans le milieu politique est perçue comme un retard qu'il convient de combler. Porter le maximum de femmes au pouvoir dans le cadre des élections est le seul moyen de compenser ce retard. Le vote massif pour les candidatures féminines se pose dès lors comme l'unique rempart démocratique pour parvenir à cette fin de repositionnement des femmes sur l'échiquier politique. Portée majoritairement par les enquêtées qui ont décrié un manque de solidarité féminine à l'égard des candidates, l'attitude de soutien systématique aux femmes lorsqu'elles briguent des postes sous-tend une réelle implication aux processus électoraux. Cette approche participative est mise au profit des femmes dans une logique de réaction à la prédominance des hommes dans le milieu politique. Cette propension à accorder son suffrage aux femmes est le signe, chez les étudiantes, d'une polarisation de l'espace politique autour de la question du genre. Non pas que les programmes portés par les hommes ne trouvent pas de résonance, mais les enquêtées considèrent que l'égalité homme-femme en politique est prioritaire et sera l'indicateur d'un système politique plus inclusif donc plus équitable.

### ***2.3. L'affirmation d'un leadership féminin dans l'espace universitaire en vue d'impulser un changement à la base***

Si la faible représentativité des femmes en politique peut laisser croire que le leadership féminin n'est pas aussi poignant que celui des hommes, les initiatives de gouvernance associatives amorcée par certaines étudiantes sur l'espace universitaire visent à démonter le contraire. En Côte d'Ivoire, l'espace universitaire est incontestablement un espace de construction d'une notoriété qui peut se révéler utile pour la carrière professionnelle ou une éventuelle future carrière politique. L'incursion tonitruante dans le paysage politique d'ex-leaders de mouvements estudiantins comme Charles Blé Goudé, Guillaume Soro et Kouadio Konan Bertin corrobore cette

thèse. Briguer des postes de responsabilité dans les mouvements associatifs universitaires procure de la visibilité et peut constituer un vecteur d'ascension sociale. Mais jusqu'à présent, les hommes semblent avoir plus tiré profit de cette opportunité que les femmes. Parmi ces jeunes femmes diplômées interrogées sur l'espace universitaire, elles sont plusieurs à avoir pointé du doigt l'opportunité que représente le monde universitaire pour la construction d'un leadership féminin. Au sein des mouvements associatifs qu'elles fréquentent sur l'université, elles ne sont pas que des figurantes. Elles sont pour certaines à la tête de mouvements associatifs. Ces diplômées, conscientes des stéréotypes pesant sur les femmes, ont entrepris à l'échelle universitaire d'affirmer leur capacité à diriger et surtout à remporter des confrontations face aux hommes. A travers leurs initiatives de gouvernance associative, ces étudiantes veulent impulser un changement de mentalité à leur niveau. L'espace universitaire est un foyer d'où partent très souvent les changements structurels dans la société ivoirienne (le multipartisme ivoirien y a été pensé). Dès lors, l'affichage d'un leadership féminin dans ce milieu s'inscrit dans une logique de promotion du statut des femmes en vue d'entériner l'égalité homme-femme dans tous les domaines y compris en politique.

## Discussions

La gouvernance démocratique repose fondamentalement sur la participation de toutes les catégories d'acteurs au jeu politique et aux fonctions électives subséquentes. Les déséquilibres au niveau de la représentativité des femmes aux fonctions électives remettent en question le caractère inclusif de la politique pourtant cher à la démocratie. Il convient toutefois de relativiser la question de la représentativité des minorités aux postes électifs dans la mesure où contrairement aux postes nominatifs, ces postes sont légués par le suffrage des électeurs qui ont le droit de choisir librement. Même si l'on ne peut forcer le vote en faveur d'une catégorie d'acteurs quelle qu'est soit, il est possible d'encourager l'inclusion de toutes les couches en luttant contre les obstacles structurels et conjoncturels à leur intégration dans la gouvernance. A l'échelle de la planète, des

conventions sont déployées pour la cause. La convention sur l'éradication de toute forme de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW), la résolution 1889 du conseil de sécurité encourageant la participation des femmes aux prises de décisions, la charte africaine des élections, de la démocratie et de la gouvernance, qui prévoit la parité des sexes dans les parlements, sont autant de textes qui posent les jalons de systèmes politiques ouverts aux femmes (Aritua, 2021). Au fil des décennies, il est donné d'observer une évolution des législations en faveur de la participation politique des femmes. En Côte d'Ivoire, cette évolution législative est visible à travers la loi instaurant un minimum de 30% de candidatures féminines dans le cadre des élections. Mais, la comparaison des effectifs hommes-femmes dans les fonctions électives révèle que l'évolution législative ne s'accompagne pas toujours d'un essor des femmes dans ces fonctions.

La présente étude a récolté les points de vue des étudiantes ivoiriennes sur le rapport de force défavorable aux femmes aux postes politiques électifs. Il en ressort que les violences enregistrées dans les processus électoraux ivoiriens sont perçues comme des freins à l'accession des femmes aux postes politiques électifs. Les violences politiques sont dépeintes comme une force de dissuasion pour la participation des femmes aux processus électoraux dans la mesure où celles-ci sont le plus souvent victimes que commanditaires de ces violences. Cette indexation de la violence comme un frein à l'accession des femmes aux postes électifs n'est pas propre qu'à la Côte d'Ivoire. En contexte Burundais, la forte militarisation de la société et la violence politique ne permettent pas aux femmes de progresser en politique car celles-ci d'un point de vue culturel ne prennent pas part à la guerre (Niyonzima, 2021). Toutefois, cette analyse renvoyant à une passivité des femmes en contexte de violences politiques doit être quelque peu nuancée. Les travaux de Kra (2014) sur les acteurs de la crise militaro-politique ivoirienne de 2002 ont démontré que les femmes peuvent être des acteurs de premier plan sur les théâtres de violences liées à la politique. Le conditionnement socioculturel lié au patriarcat a aussi été évoqué comme un facteur d'exclusion des femmes du terrain politique. Moins scolarisées, moins présentes dans les secteurs d'emplois formels que les hommes, les

femmes se considèrent également lésées dans le domaine politique. Les pesanteurs socioculturelles qui prennent forme dans l'éducation dite traditionnelle instaurent un modèle sociétal phallocratique qui entrave le projet d'égalité homme-femme en politique. Cet état de fait est dépeint dans bien de pays d'Afrique subsaharienne, en l'occurrence en République Démocratique du Congo où les hiérarchies patriarcales traditionnelles et religieuses constituent des obstacles à la participation des femmes aux instances de gouvernance (Chinyabuuma, 2021). Cependant, les femmes elles-mêmes ne seraient pas exemptes de tous reproches selon les résultats du présent article. Certaines étudiantes ont évoqué un manque de solidarité des femmes à l'égard de la cause féminine. A la vérité, les femmes ne positionnent pas à tous égards la gent féminine comme un « groupement d'intérêts » au sein duquel elles devraient se soutenir de façon systématique. En effet, convient-il de relever qu'au-delà du genre, les femmes sont encadrées dans d'autres groupes sociaux d'ordre ethnique, religieux ou politique. Dans certains cas, lorsqu'elles prennent la casquette d'électrices, elles affichent un penchant pour d'autres groupes d'appartenance au détriment de l'appartenance à la gent féminine. La posture justificative indexant la responsabilité féminine dans l'explication de la faible représentativité des femmes aux fonctions électives vient rompre avec la vision holistique positionnant la femme comme objet de domination. Cette perspective inscrit le débat sur les motifs de la faible représentativité des femmes en politique dans le prisme du dualisme holisme versus individualisme qui a fortement marqué la sociologie contemporaine.

Cet article révèle également que les femmes diplômées que représentent les étudiantes des universités ivoiriennes développent un certain nombre d'attitudes face au rapport de force défavorable aux femmes dans le milieu politique. Désintérêt pour les processus électoraux dépourvus de candidatures féminines et soutien systématique aux femmes candidates sont des attitudes qu'elles développent en contexte électoral. Aussi, dans la mesure où la faible visibilité des femmes aux fonctions électives peut être interprétée par d'aucuns comme une incapacité des femmes à conquérir le pouvoir et à diriger, les étudiantes font montre de leadership dans l'espace universitaire visant à juguler les stéréotypes et démontrer leur capacité

à diriger. Cette attitude des étudiantes dans l'espace universitaire s'apparente aux attitudes des femmes membres des organisations féministes. DOUGAN Salia et al. (2018) dans leurs travaux, révèlent que les organisations féministes de plus en plus visibles dans le paysage social ivoirien s'inscrivent dans une démarche de développement du leadership féminin en initiant les femmes à la pratique de la politique. Les femmes, fortes des compétences acquises à travers le système d'éducation conventionnel, qu'elles soient membres de la société civile ou des groupements politiques, affichent de plus en plus des ambitions de gouvernance.

## **Conclusion**

En définitive, nous retenons que la faible représentativité des femmes aux postes politiques électifs en Côte d'Ivoire suscite diverses réactions chez les jeunes femmes diplômées des universités ivoiriennes. L'analyse des données collectées a permis de voir que sur la place peu reluisante des femmes en politique, elles s'inscrivent dans différents registres de justification. Le rôle des violences électorales, les pesanteurs socioculturelles phallocratiques et le manque de solidarité entre les femmes ont été présenté comme les motifs de la faible représentativité des femmes aux fonctions politiques électives. Les attitudes qu'elles développent face à cette inégalité entre les hommes et les femmes dans l'exercice du pouvoir sont de plusieurs ordres. Le désintérêt pour les processus électoraux dépourvus des candidatures féminines, le soutien systématique aux femmes candidates et l'affichage d'un leadership féminin à travers la gestion des associations universitaires sont autant d'attitudes que les étudiantes développent face à la faible représentativité des femmes aux postes politiques.

## Bibliographie

Aritua Perry (2021), « Les femmes et les élections en Ouganda. Opportunités et contraintes », *Women's World*, n°52, pp.27- 39.

Commission Electorale Indépendante (2016), *Élection des députés à l'Assemblée nationale. Scrutins des 18 décembre 2016, 29 décembre 2016, 28 janvier 2017*, Résultat national.

Commission Electorale Indépendante (2018), *Élection des conseillers municipaux. Scrutins des 13 octobre et 16 décembre 2018*, Récapitulatif des résultats.

Commission Electorale Indépendante (2018), *Élection des conseillers régionaux. Scrutins des 13 octobre et 16 décembre 2018*, Récapitulatif des résultats.

Chinyabuuma Dechy (2021), « La participation des femmes aux élections en République démocratique du Congo », *Women's World* n°52, pp. 17-26.

Dougan Salia, Assouan Thia Aline, Yoro Marcel (2018), « Femmes et participation politique en Côte d'Ivoire : Impact des organisations féministes », *Revue Africaine d'Anthropologie*, Nyansa-Pô, n°26, pp. 112-124.

Fofana Namizata Binaté (2022), « Le développement inclusif par le genre et transformation des politiques dans les domaines de l'éducation de base, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique en Afrique de l'ouest francophone : le cas de la Côte d'Ivoire », *Cahier de recherche*, n° 03-2022.

Kra Kouamé Walter (2014), « Trajectoire d'une femme combattante de l'ex-rébellion ivoirienne », *European Scientific Journal*, Vol. 10, n°32, pp. 38-53.

Nachi Mohamed (2013), « Justification (Théorie de la) » in *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, dirigé par Casillo Ilaria, Barbier Rémi, Blondiaux Loïc, Chateauraynaud Francis, Fourniau Jena-Michel, Lefevre Rémi, Neveu Catherine, Salles Denis, Dicopart, 1<sup>ère</sup> édition, GIS Démocratie et Participation.

Niyonzima Christella (2021), « La participation politique des femmes aux élections au Burundi. Transformation ou poudre aux yeux ? », *Women's World*, n°52, pp. 4-16.



Ouattara Mathata Mireille Pulchérie-Laure (2020), *Entrepreneuriat féminin et autonomisation économique des femmes commerçantes en Côte d'Ivoire : Une approche historique*, 2e conférence internationale sur la francophonie économique, Université Mohamed V de Rabat.

Traoré Brahima (2010), *Processus de décentralisation en Côte d'Ivoire : quelles stratégies de planification des activités des conseils généraux pour un développement local participatif réussi ? Cas du conseil général de Boundiali en Côte d'Ivoire*, Mémoire de master, Département d'économie et finance, Centre d'études financières, économiques et bancaires de l'AFD, Marseille.

Zawadi Umuhoza (2022), *L'impact de la guerre sur le pouvoir politique des femmes : le rôle des conflits armés dans l'émergence de la mobilisation politique des femmes en Côte d'Ivoire*, Mémoire de master, Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication, Université Catholique de Louvain.